

## Pourquoi s'engager à PEFC AURA ?

La certification PEFC est un **outil au service de la filière**, qui répond à des évolutions sociétales, et donc aux attentes des utilisateurs et consommateurs finaux.

- > Bénéficier d'un **certificat de gestion forestière durable** reconnu par un **label international** présent dans **51 pays** sur les cinq continents.
- > Se doter d'un **avantage concurrentiel** lors de la vente de ses bois / de ses produits à base de bois.
- > Rejoindre un **réseau régional** de près de **5 000 propriétaires** et **570 entreprises**.
- > Bénéficier d'un **accompagnement** de la part de PEFC AURA.
- > **Promouvoir le bois**, en proposant aux consommateurs la **sécurité de la certification forestière la plus répandue dans le monde**, grâce à la marque PEFC apposée sur les produits certifiés.

## Le site internet de PEFC AURA

- > Le **Programme d'accompagnement** pour mettre en œuvre vos engagements PEFC.
- > Les **cartes des exploitants** et **entrepreneurs de travaux forestiers** PEFC.
- > « **Mon dossier participant** », pour vérifier la validité de votre certificat PEFC et mettre à jour votre dossier.
- > Les modalités d'engagement.
- > Un espace « **documentation** » où vous retrouverez nos newsletters, rapports d'activité, etc.
- > Les **actualités** et un **agenda** de la filière forêt-bois-papier en région.
- > Une **présentation de l'association** : nos membres, notre équipe, nos missions.
- > Et de nombreuses autres informations.



Retrouvez le Programme d'accompagnement

<https://pefcaura.com>

PEFC Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de ses membres, développe chaque année un plan d'actions pour accompagner ses participants dans leur démarche de certification forestière PEFC.

L'Association met à votre disposition un outil disponible sur Internet, qui vous permet d'avoir facilement accès à de nombreux documents, autour des quatre grands thèmes de ce Programme d'accompagnement :

